

## COMPTE-RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 15 JUIN 2021

Montpellier, le 15 juin 2021 – MEDESIS PHARMA, société de biotechnologie pharmaceutique développant des candidats médicaments à partir de sa technologie propriétaire d'administration de principes actifs, annonce que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire de la Société, qui s'est tenue à huis clos le 15 juin 2021 à 18 heures sur 1<sup>ère</sup> convocation, a adopté l'ensemble des résolutions soumises à titre ordinaire et extraordinaire, à l'exception de la résolution 12, telles que figurant dans l'avis de réunion valant avis de convocation de l'Assemblée Générale Mixte publié au BALO du 10 mai 2021.

Le nombre total de titres avec droits de votes représentés ou ayant voté par correspondance s'élevait à 2 064 726 actions, représentant ainsi 47,5 % du capital, le quorum a ainsi été atteint pour la partie ordinaire et pour la partie extraordinaire de l'Assemblée.

Les documents requis par les dispositions légales et réglementaires applicables ont été rendus disponibles sur le site internet de la société et étaient intégralement disponibles au siège de la société, au moins 15 jours avant la tenue sur 1<sup>ère</sup> convocation de l'Assemblée, conformément à la loi.

Medesis Pharma tient à remercier tous les actionnaires qui se sont mobilisés et a mis à disposition l'enregistrement de son Assemblée générale mixte à huis clos sur son site internet ([www.medesispharma.com](http://www.medesispharma.com), menu Bourse : Assemblée générale).

Au cours de cette Assemblée, présidée par Jean Paul Rohmer, Président du Conseil de Surveillance de Medesis Pharma, Jean Claude Morel, Président du Directoire a fait un point sur l'activité de Medesis Pharma en 2020 et également sur l'avancement des programmes en développement depuis le début de l'exercice 2021. L'ensemble des programmes ont été abordés :

**Programme NanoManganese (traitement des formes graves de la COVID-19)** : l'étude de toxicologie demandée par l'Agence du Médicament (ANSM) au mois d'août 2020 a été réalisée et a démontré l'absence de toxicité du candidat médicament. Un dossier de demande pour l'étude clinique de Phase II sur 120 malades hospitalisés a été déposé en France il y a un mois et en Hongrie il y a 20 jours. Les produits destinés à cette étude clinique ont été fabriqués par la société pharmaceutique Eurofins Amatsigroup. Les premiers malades pourraient être inclus dès le mois de juillet prochain. Les résultats de l'étude devraient être disponibles à l'automne. En fonction du résultat thérapeutique obtenu, une demande d'Autorisation Temporaire d'Utilisation (ATU) pourrait être faite, afin de permettre le cas échéant de réaliser rapidement du chiffre d'affaires en commercialisant le produit dans les Centres hospitaliers de plusieurs pays Européens.

**Programme NanoLithium (traitement des psychoses associées à la Maladie d'Alzheimer)** : le dossier de demande d'étude clinique de Phase II sur des malades a été déposé aujourd'hui auprès de l'ANSM. En fonction du retour des Autorités de Santé, l'inclusion des premiers malades devrait débuter à l'automne sur 5 centres hospitaliers universitaires (CHU de Montpellier, Toulouse, Paris, Lille et Lyon). L'étude a été préparée avec le Professeur Jacques Touchon (ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Montpellier et Président des derniers Congrès mondiaux Alzheimer en 2019), et le Professeur Audrey Gabelle du CHU de Montpellier (Neurologue, Responsable du Centre Mémoire Ressources Recherche, et du Centre de Référence Démences rares et précoces, de l'équipe médicale de Neurologie Comportementale).

**Programme NanosiRNA HD (traitement génétique de la Maladie de Huntington)** : une demande d'avis scientifique sur le plan de développement préclinique et clinique a été déposée fin février auprès de l'Agence Européenne du Médicament (EMA). Le plan de développement du NanosiRNA HD de Medesis Pharma, a reçu un avis favorable de l'EMA il y a deux semaines. Il prévoit une première phase de développement CMC et préclinique de 9 à 12 mois puis un développement clinique sur plusieurs pays européens d'environ 1 an. Les résultats cliniques pourraient être connus mi-2023, en vue d'obtenir un accord de commercialisation auprès des malades dans des délais rapides au niveau international. (cf. communiqué de presse du 3 juin 2021).

**Programme NanosiRNA® COVID (candidat médicament antiviral contre le SRAS-Cov-2)** : les phases précliniques sont en cours (étude pharmacologique modèle animal) afin d'évaluer l'activité d'inhibition de la réplication du virus. Une première étude in-vitro a donné des résultats positifs, une deuxième étude est en cours ce mois-ci. Un modèle animal Covid est prévu pour les mois d'août / septembre 2021.

Ainsi que les programmes collaboratifs :

Programme de collaboration avec la Société Transgene : des études précliniques basées sur la technologie Aonys de Medesis Pharma se poursuivent.

Préparation d'un programme de recherche préclinique pour le traitement des cancers du sein résistants avec des NanosiRNA, en collaboration avec des équipes académiques de l'Université McGill à Montréal.

**RÉSULTATS DÉTAILLÉ DU VOTE DES RÉSOLUTIONS**

Résolutions		% de voix pour	% de voix contre	% d'abs-tention
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et quitus aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance	100%	0%	0%
2	Affectation des résultats de l'exercice social clos le 31 décembre 2020	100%	0%	0%
3	Approbation des conventions réglementées visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce	100%	0%	0%
4	Nomination de Monsieur Jean-Philippe Causse en qualité de membre du Conseil de surveillance	100%	0%	0%
5	Constatation de la démission de Monsieur Guy Arena de ses fonctions de membre du Conseil de surveillance	100%	0%	0%
6	Renouvellement du mandat de Monsieur Jean-Marie Cazaletes de ses fonctions de membre du Conseil de surveillance	100%	0%	0%
7	Constatation du non-renouvellement des mandats du Commissaire aux comptes titulaire et du Commissaire aux comptes suppléant et nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes	100%	0%	0%
8	Modification des stipulations de l'article 16 (« Durée des fonctions – Limite d'âge ») des statuts de la Société	100%	0%	0%
9	Modification des stipulations de l'article 32 (« Commissaires aux comptes ») des statuts de la Société	100%	0%	0%
10	Délégation de compétence au Directoire à l'effet d'émettre des titres financiers et/ou valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à une quotité du capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce	99,427%	0,573%	0%
11	Autorisation à donner au Directoire, avec faculté de subdélégation conformément aux dispositions légales et réglementaires, à acheter ou faire acheter des actions de la Société, dans les conditions prévues par les articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce	99,998%	0,002%	0%
12	Délégation de compétence au Directoire à l'effet de procéder, dans le cadre des dispositions de l'article L.225-129-2 du Code de commerce, à une augmentation de capital dont la souscription serait réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise établi en application des dispositions des articles L.3332-18 et suivants du Code du travail	32,636%	67,364%	0%
13	Pouvoirs pour les formalités	100%	0%	0%



#### A propos de Medesis Pharma

Pour avancer dans le traitement des maladies graves dépourvues de traitement efficace, Medesis Pharma conçoit des candidats médicaments en s'appuyant sur sa technologie propriétaire Aonys® d'administration de principes actifs sous forme de nano-gouttelettes par voie buccale qui rend efficace le delivery des principes actifs dans toutes les cellules, avec un passage de la Barrière Hémato Encéphalique

Cette approche innovante est appliquée à de futurs médicaments pour traiter des maladies majeures dépourvues de traitements efficaces : la Maladie d'Alzheimer, la Maladie de Huntington, certains cancers résistants et les inflammations respiratoires sévères comme celles liées à la COVID-19. Medesis Pharma développe également des traitements dédiés aux populations irradiées après un accident nucléaire civil ou militaire.

Société biopharmaceutique française implantée près de Montpellier, Medesis Pharma est à l'origine de 15 publications scientifiques, détient 9 brevets, fruits de 17 années de recherche et se consacre plus particulièrement aujourd'hui à 4 projets qui rentrent en Phase II clinique dans le domaine des maladies neurodégénératives et du traitement de la Covid-19. Reconnue mondialement, Medesis Pharma travaille par ailleurs sur de nouvelles applications de sa technologie en partenariat avec des laboratoires de recherche publics (CNRS, CEA, IRBA), des centres hospitaliers universitaires majeurs en France, au Canada et aux États-Unis ainsi que des acteurs privés, comme Transgene.

Pour plus d'information :

[www.medesispharma.com](http://www.medesispharma.com)

#### MEDESIS PHARMA

Tessa Olivato

Tel: +33 4 67 03 03 96

[contact@medesispharma.com](mailto:contact@medesispharma.com)

#### CALYPTUS

Marie Calleux

Tel : +33 1 53 65 68 66

[medesispharma@calyptus.net](mailto:medesispharma@calyptus.net)